

QUAND ENTREPRENDRE MES PREMIÈRES DÉMARCHES ?

Le plus tôt possible ! Dès la fin du premier trimestre de grossesse, n'hésitez pas faire votre pré-inscription sur liste d'attente pour l'obtention de place dans l'une de nos structures municipales. Prenez rendez-vous au service petite enfance afin de constituer votre dossier.

QUEL MODE DE GARDE CHOISIR ?

Accueil collectif, familial, halte-garderie : si ces termes ne vous évoquent rien de bien précis, rassurez-vous ! C'est le cas de la majorité des jeunes parents qui poussent pour la première fois les portes du service petite enfance. Pour vous aider à y voir plus clair, le service petite enfance se tient à votre disposition. En tenant compte de votre souhait et selon différents critères (places disponibles, âge de votre enfant, nombre de jours de garde/semaine...) le service petite enfance répondra à votre demande de garde suite à l'étude de celle-ci en commission d'admission.

Pourquoi l'entrée en structure ou chez un assistant maternel se fait-elle principalement en septembre ?

Le départ des "grands" en petite section de maternelle libère des places au sein des établissements et chez les assistants maternels. Le service petite enfance fonctionne en grande partie sur l'année scolaire mais il est possible d'obtenir une place en cours d'année en fonction des désistements, déménagements...

QUAND SERAI-JE INFORMÉ DE L'ACCEPTATION DE MON ENFANT DANS L'UN DES ÉTABLISSEMENTS ?

Les demandes d'accueil régulier sont étudiées en commission municipale. La décision d'admission est adressée à la suite de la commission par le service petite enfance à la famille. L'admission définitive de l'enfant est subordonnée à la production d'un certificat d'aptitude à la vie en collectivité par le médecin traitant.

*Sauf cas d'urgence, le dossier de
l'enfant doit être complet avant
l'admission :*

- ☐ Livret de famille à jour
- ☐ Attestation d'assurance,
responsabilité civile au nom
de l'enfant
- ☐ Numéro d'allocataire CAF ou MSA
- ☐ Avis d'imposition N-2
pour les 2 parents
- ☐ 3 derniers bulletins de salaire
pour les 2 parents

RENSEIGNEZ-VOUS !

BIENVENUE À LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE !

📍 Avenue Jean Bartolini
☎ 04 98 01 15 99
🕒 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermé le jeudi

➕ D'INFOS
ville-lagarde.fr



Ville
amie
des
enfants

unicef
pour chaque enfant



LES MODES DE GARDE POUR JEUNES ENFANTS

3 MOIS
à
ANS



HALTE-GARDERIE
MULTI-ACCUEIL FAMILIAL
MULTI-ACCUEIL COLLECTIF

LES ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

La Ville de La Garde gère **6 établissements d'accueil** de jeunes enfants (de 3 mois à 4 ans) et une ludothèque dans lesquels évoluent des équipes de professionnels investis. Des partenariats avec des **intervenants extérieurs** (musiciens, conteurs, plasticiens...) et **d'autres structures municipales** (Pôle Municipal Multisports, médiathèque...) permettent de proposer tout au long de l'année, sur l'ensemble des établissements, des activités variées et adaptées aux tout-petits.



OBJECTIF :
LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES PLUS JEUNES !

Nos établissements concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. L'admission de ces enfants sera examinée en commission municipale après avis du médecin de l'établissement.

Une équipe pluridisciplinaire de professionnels qualifiés accueille et entoure votre enfant dans les différents modes d'accueil municipaux.

LES COUCHES SONT FOURNIES DANS NOS 6 ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL



**encadrés par le code de la santé publique*

RELAIS PETITE ENFANCE LES LOUPIOTS

Le RPE est un nouveau service municipal de référence dans l'accueil du jeune enfant. C'est un lieu gratuit d'information, d'accompagnement et de soutien pour les parents et leurs enfants ainsi que les assistants maternels. C'est un lieu neutre, qui n'a pas de mission de contrôle des métiers de l'accueil individuel.

RPE LES LOUPIOTS

- 📍 315 avenue Jean Bartolini
- ☎ 04 94 08 99 38
- ✉ rpelesloupiots@ville-lagarde.fr
- 🕒 Du lundi au vendredi : le matin pour les accueils jeux avec les enfants* et l'après-midi pour les informations administratives.

**pour les assistants maternels*



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE ET ACCUEIL DU PUBLIC SUR RENDEZ-VOUS

4 MULTI-ACCUEILS

ANNE FRANK, LES ELFES, LEÏ DROLLES ET LES LUCIOLES

Nos 4 multi-accueils proposent un accueil collectif régulier, occasionnel ou d'urgence aux enfants âgés de 3 mois à 4 ans dont les parents travaillent et demeurent sur la commune. Répartis généralement en tranches d'âge, les enfants sont encadrés par des professionnels de la puériculture.

**Anne Frank 39 places / Les Elfes 31 places
Leï Drolles 39 places / Les Lucioles 36 places
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**

LE (+) Un apprentissage des règles de vie en communauté. La souplesse du dispositif multi-accueil. Repas fournis par les établissements.



MULTI-ACCUEIL FAMILIAL

LES LUTINS

La structure propose un accueil familial régulier ou occasionnel aux enfants âgés de 3 mois à 4 ans dont les parents travaillent et demeurent sur la commune. Les enfants bénéficient à la fois d'un accueil personnalisé (au domicile d'un assistant maternel agréé employé par la Ville) et de temps collectifs organisés au sein de la crèche (éveil corporel, artistique, contes...).

**19 places
Du lundi au vendredi de 7h à 19h**

LE (+) Une personne dédiée exclusivement à l'enfant. Large amplitude horaire. Des repas élaborés par l'assistante maternelle à partir de produits frais. Des temps d'accueil jeux collectifs au sein de la crèche.



HALTE-GARDERIE

LES GARDINOUS

Vous cherchez un emploi ? Vous êtes en congé parental et vous avez besoin de souffler ? La halte-garderie propose un accueil collectif occasionnel qui permet aux parents de confier leur enfant tout en lui offrant des activités d'éveil, un apprentissage du partage de la vie en collectivité et un espace de repos.

Attention : pas de repas servis sur place.

**10 places (réservées aux enfants de 6 mois à 4 ans). Accueil à l'heure ou à la demi-journée (sans contrat d'accueil) en fonction des places disponibles et sur réservation.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf mercredi 17h)**

LE (+) Un moyen de retrouver du temps pour vous.